

Des queers 16 fois plus exposés au sans-abrisme en France : le rapport de l'*Observatoire des vulnérabilités queers* de la Fondation Le Refuge pointe un phénomène de sursans-abrisme des LGBTQIA+.

Paris, le 10 octobre 2024 – À l'occasion de la Journée du mal-logement le 10 octobre et de la Journée du coming-out le 11 octobre, l'Observatoire dévoile son premier rapport, relatif au sursans-abrisme des personnes queers et aux violences intrafamiliales.

Une personne queer sur vingt s'est déjà retrouvée sans-abri, une personne trans sur dix.

Le rapport s'alarme d'un sursans-abrisme queer, une surreprésentation des personnes queers parmi celles à la rue. "Nous nous sommes inspirés de la notion de sursuicidité chez les jeunes trans qui sont surreprésentés parmi les taux de suicide", explique Loïc Chave, responsable de l'Observatoire des vulnérabilités queers.

Selon le rapport, une personne queer sur vingt a vécu en hébergement d'urgence ou dans la rue, soit 15 à 16 fois plus que la population générale. Ces statistiques doublent pour les personnes trans, qui sont 31 fois plus exposées au sans-abrisme. Les personnes intersexes ne sont pas épargnées : 9 % d'entre elles se sont déjà retrouvées sans-abri.

Une lesbienne sur deux victime de violences intrafamiliales.

Après un coming-out, de nombreux jeunes sont confrontés à l'incompréhension, au rejet, et à la violence de parents confortés par des standards hétéronormatifs. "Il existe une certaine hypocrisie autour des violences intrafamiliales dont sont victimes les personnes queers", estime Loïc Chave. "Selon notre étude avec BVA en juin 2024, 82 % des Français•es condamneraient l'idée qu'un parent soit violent envers son enfant queer. Pourtant, selon l'Ined, une lesbienne sur deux est victime de violences intrafamiliales, six personnes trans sur dix".

L'Observatoire s'attriste d'une panique morale autour des mineurs transgenres et appelle les élus à s'opposer fermement à toute proposition de loi visant à restreindre les droits des personnes transgenres, en particulier celles qui cherchent à limiter l'accès aux bloqueurs de puberté. L'Observatoire appelle également à l'arrêt immédiat des mutilations génitales sur les enfants intersexes, et au déploiement de l'interdiction des thérapies de conversion à l'échelle de l'UE.



L'Observatoire appelle à la mise en place de financements dédiés.

Chaque jour, 5 jeunes LGBTQIA+ formulent une demande officielle d'hébergement au Refuge ; dont un enfant tous les cinq jours. En 2023, ce sont 1 721 demandes d'hébergement qui ont été adressées à la Fondation, soit 843 % de son taux de capacité de l'époque.

"Le Refuge est le témoin démuni d'une précarité spécifique à la communauté LGBTI+, note le rapport. Une précarité grandissante et transversale à toutes les dimensions de la vie quotidienne : économique, professionnelle, alimentaire, éducative, sanitaire, sociale".

Avant d'arriver au Refuge, les personnes hébergées par la Fondation ont traversé en moyenne dix mois et demi d'errance sans domicile. Pourtant, près d'un Français sur cinq s'oppose au soutien de l'État aux structures d'accueil de jeunes LGBTI+ rejetés par leurs parents (BVA Xsight pour le Refuge, 2024).

Pour consulter le rapport et les recommandations formulées par l'Observatoire, rendez-vous ici.

À propos de la Fondation Le Refuge

Depuis sa création en 2003, la Fondation Le Refuge s'est imposée comme un acteur de premier plan de l'Action Sociale pour les personnes LGBT+. Grâce à un réseau de 400 bénévoles, 50 salariés et le soutien de 20 000 donateurs, Le Refuge offre un hébergement et un accompagnement à 400 jeunes chaque année, mettant chaque soir à l'abri 250 jeunes rejetés par leurs familles en raison de leur orientation sexuelle et / ou identité de genre.



Contact presse

Le Refuge

Édouard Jouannault Taylor - directeur de la communication e.jouannault-taylor@le-refuge.org

Havas Paris

Alexandre Millet / Estelle Bleuze – Havas Paris alexandre.millet@havas.com / 07 72 36 08 26 estelle.bleuze@havas.com / 06 73 97 94 17